

## La Terreur et les guerres de Vendée (1793-1794)

### Document 1 : deux discours à la Convention

Les mêmes circonstances que l'année dernière se reproduisent aujourd'hui ; les mêmes dangers nous menacent (...) Eh bien, soyons terribles ; faisons la guerre en lion (...) Pourquoi n'établissons-nous pas un gouvernement provisoire (...) Ce Comité pourra enfin mettre à exécution des mesures provisoires fortes. Nous avons en France une foule de traîtres à découvrir et à déjouer.  
D'après Danton, discours à la Convention, 1<sup>er</sup> août 1793.

Détruisez la Vendée et Valenciennes ne sera plus au pouvoir des Autrichiens.  
Détruisez la Vendée et le Rhin sera délivré des Prussiens.  
Détruisez la Vendée et l'Anglais ne s'occupera plus de Dunkerque (...)  
Détruisez la Vendée et une partie de l'armée de l'Intérieur ira renforcer l'armée du Nord...  
D'après Barère, discours à la Convention, 1<sup>er</sup> août 1793.

### Document 2 : proclamation vendéenne

De par le roi  
Tous les habitants de la paroisse de Beaupreau en état de porter les armes sont requis de se trouver samedi prochain à Cholet lieu du rassemblement avec leurs armes et le plus de pain qu'ils pourront, pour être prêts à marcher de suite où le besoin sera.  
Tout homme qui n'apportera pas à l'armée le fusil qu'il a chez lui sera condamné à une amende.  
A Châtillon-sur-Sèvre, ce 1<sup>er</sup> août 1793, l'an premier du règne de Louis XVII  
Signé : le prince de Talmont, d'Elbée, La Rochejaquelein, Lescure...

### Document 3 : loi des Suspects

Article 1 : tous les gens suspects qui se trouvent dans le territoire de la République et qui sont encore en liberté seront mis en état d'arrestation.  
Article 2 : Sont réputés suspects : ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie.  
Extrait du décret du 17 septembre 1793

### Document 4 : interrogatoire du général vendéen D'Elbée

*Interrogé* : sur son nom, son âge, sa qualité, sa profession et demeure,  
*A répondu* : Je me nomme Maurice-Joseph-Louis Gigost D'Elbée ; j'ai 41 ans : je suis né à Dresde, en Saxe, et naturalisé français en 1757 ; ancien lieutenant de cavalerie. J'ai servi en France jusqu'en 1783. Je vivais depuis, retiré à Beaupreau (près de Saint-Florent).  
*Interrogé* : Quel motif l'a déterminé à s'armer contre son pays ?  
*A répondu* : Je n'aurai pas pris les armes contre mon pays si je n'avais pas été contraint...Le 13 mars 1793, j'ai accepté le commandement d'environ 2000 hommes rassemblés sur la place de Beaupreau, et n'ai fait d'autres dispositions militaires que pour la garde de ce poste et des paroisses voisines.  
*Interrogé* : À quel rassemblement il se joignit lui et ses 2000 hommes ?  
*A répondu* : Il existait une autre armée commandée par Cathelineau et Stofflet, à laquelle je me joignis. Cette armée portait le nom d'Armée Catholique ou Grande Armée.  
*Interrogé* : Quel était le but de la guerre que ces rebelles avaient entreprise ?  
*A répondu* : Dans le principe, le but des rebelles, en entreprenant cette guerre, ne fut que de se soustraire à la levée des troupes républicaines, destinées à défendre les frontières. Il devint après celui de défendre le trône et le clergé...  
Noirmoutier, janvier 1794